

## VALIDEZ UN BLOC DE COMPETENCE DU TITRE F.P.A.

Les **blocs de compétences** représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'un combinatoire de ces modalités d'accès. Ils permettent également l'inscription dans une logique de filière de formation

Obtenir une **certification partielle en tant que formateur Professionnel d'adultes** est un choix individuel vous permettant d'apporter une **valeur ajoutée supplémentaire** à vos formations.

Le **Bloc de Compétences n°1** du **Titre Professionnel de Formateur pour Adultes** (FPA) est **reconnu** en France dans le secteur de la Formation Professionnelle. Il garantit vos **compétences** en tant que formateur et participe à la preuve de votre **professionnalisme** en termes de **qualité** de vos formations.

Véritable atout, la **certification professionnelle** amène de la **légitimité** à vos prestations.

Cette certification vous apprend à avoir une **démarche pédagogique rigoureuse** et valorise donc votre **positionnement qualité**

### Contenu de la formation certifiante

Cette formation vise **uniquement le bloc de compétence n°1** du Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes.

Ce **bloc de compétences n°1**, également appelé **activité-type n°1** ou encore **CCP1** vise à **préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques**.

Elle est basée sur les référentiels d'activités et de compétences exigés par le Ministère du Travail (téléchargeables dans la rubrique « Documentation à consulter »).

Elle vise à faciliter l'acquisition et le développement de vos **compétences en formation des adultes**, notamment pour **concevoir et animer des formations collectives**.

Elle vous apprend à être à l'aise sur les piliers de l'activité de formateur :

- construction et animation **pédagogique**, en salle et à distance
- évaluation et **qualité** des formations (RNQ)
- **financement** de vos formations
- **administration** de votre activité.

Cette formation certifiante atteste de la maîtrise des compétences essentielles et nécessaires à l'**animation de formations de groupe**, en présentiel ou à distance.

Vous disposez alors de **toutes les clés** pour proposer vos formations tout en maîtrisant les piliers de l'activité de formation professionnelle, en France.

### Déroulement de la formation certifiante

Avant la formation, un **positionnement** est réalisé débouchant sur une décision d'admission.

Pendant la formation théorique, vous travaillez sur des **études de cas professionnelles** et **concrètes** visant l'ensemble du référentiel du Titre. À l'issue, vous renforcez vos compétences grâce à un **stage** ou une période d'application professionnelle.

Cela vous permet de rédiger des **dossiers** explicitant vos **compétences** qui seront présentés lors de l'**examen** devant un **jury**. L'examen de certification est composé d'un dossier projet, d'un dossier professionnel et d'entretiens avec le jury.

Un **suivi de l'insertion professionnelle** est réalisé à 6 mois.

Cette formation vise l'**obtention du livret de certification de compétences n°1 du Titre Professionnel FPA** de niveau 5 (équivalent Bac+2), reconnu par le Ministère du Travail, le RNCP et la branche professionnelle des organismes de formation.